



Premiers échos de

l'Université Populaire Quart Monde Européenne

Marseille 15 Octobre 2008

Dans le cadre de la 7ème Table Ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale organisée sous l'égide de la présidence française de l'Union européenne, ATD Quart Monde organisait ce mercredi 15 octobre, salle du Mistral à Marseille, une Université populaire Quart Monde européenne au cours de laquelle les participants de la Table Ronde ont pu dialoguer directement avec des personnes en situation de grande pauvreté sur le concept européen d' « inclusion active ».

A cette rencontre participaient des délégations des Universités populaires Quart Monde de Belgique, France, Grande-Bretagne, Suisse. Cet « événement dans l'événement » a permis aux premiers intéressés de prendre la parole, de mettre des mots sur l'expérience de lutter au quotidien contre l'exclusion et réfléchir ensemble sur le thème même de cette « table ronde » officielle européenne.

L'Université populaire Quart Monde a commencé par un accueil des délégations des différentes villes d'Europe, de l'invitée de la séance, Agnès Naton, secrétaire confédérale de la CGT et par une explication de ce qu'est l'Université populaire Quart Monde pour les 30 officiels de la Table ronde européenne qui y participaient pour la première fois. Un tableau portait cette phrase qui a été commentée:

« Ici à l'Université populaire Quart Monde ce n'est pas un lieu où on élabore des politiques, mais où on s'instruit en vue d'une élaboration des politiques » Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD Quart Monde.

L'animatrice a également situé cette rencontre dans le contexte de la Journée mondiale du refus de la misère qui affirme que *« la misère est une violation des droits de l'homme et que s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».*

Le thème de « l'inclusion active » a été décliné lors de cette « Université populaire » en trois temps :

- Les conditions de vie quotidienne des personnes et de leur famille dont les seuls revenus sont les minimas sociaux et leurs difficultés à avoir accès aux dispositifs d'inclusion active;
- Les conditions de travail dans les entreprises lorsqu'on y a accès, la joie d'y avoir accès et les difficultés rencontrées ;

- Les situations d'exclusion (pas de logement, pas d'accès aux soins, etc.) et la participation active sociale hors du champ de travail (vie associative, vie de quartier, etc.)

Plusieurs réflexions ont émergé :

Première réflexion :

L'exclusion atteint profondément la personne et sa famille.

Une scène a été jouée, celle d'un homme qui perd son emploi. Il en parle avec sa femme et ils se demandent : « *Comment va-t-on le dire à nos enfants ?* »

Un délégué a expliqué en réaction à la scène : « *quand on perd son travail on tombe à la rue, on n'est plus rien, on n'a plus de nom.* »

Deuxième réflexion :

Les gens veulent absolument travailler.

Plusieurs interventions ont montré - a contrario de ce que l'on entend parfois – combien les personnes en difficultés veulent travailler et mènent une véritable course d'obstacles pour y parvenir et pour s'accrocher aux emplois qu'ils trouvent, dans des conditions inimaginables : comme nettoyer 220 bureaux en trois heures, ou encore 4 étages à nettoyer en une heure et demi avec un seul point d'eau... au sous sol. « *La nuit je refaisais ma journée pour voir comment gagner 5 minutes. J'ai tenu 8 ans* » dit une participante.

« *Nous sommes beaucoup à avoir des handicaps : gros, maigres, grands, petits, avec des difficultés de marche, de mouvements, de mal au dos, des maux de ventre.*

« *On a du mal à parler ou on déprime à cause des difficultés de la vie. Les docteurs, les psy, nous mettent hors circuit. Recevoir de l'argent sans aller dans une entreprise, ça ne se fait pas... J'ai réussi à travailler quand même, pendant 4 ans, dans une pizzeria.* »

« *J'ai eu un arrêt de travail de 2002 à 2004, et après, la médecine du travail m'a dit que j'étais inapte à ce travail d'aide à la personne. Quand on vit ça, on tombe de haut, c'est un choc que j'ai reçu. J'étais reconnue comme travailleuse handicapée... Depuis trois ans je fais les vendanges, mais la première année, j'ai caché mon statut de travailleur handicapé.* »

3^{ème} réflexion :

Plutôt que d'insertion, plutôt que d'inclusion : on a besoin d'une « reconstruction ».

Une délégation a illustré sa réflexion en construisant un escalier dont chaque marche constituait une étape de reconstruction de la personne et des liens. Cela nécessite des étapes, du temps et d'aller jusqu'au bout ensemble.

« *Quand on a été exclu, on a besoin d'étapes de reconstruction dans la confiance, dans le regard des autres : pour cela on a besoin de temps.* »

« *Souvent, à l'ANPE, on entend dire : " cette personne n'est pas employable". Mais en fait, la personne a besoin d'un passage par des stages, des étapes, elle a besoin d'une valorisation pour se remettre de l'exclusion. Plutôt que d'insertion, plutôt que d'inclusion, on a besoin d'une reconstruction, avec des étapes et du temps.* »

« Est-ce que l'être humain n'est fait que de travail ? Parfois, on ne peut pas accéder au travail, pour des raisons d'âge ou de santé.

Alors, la reconstruction, c'est retrouver une place, continuer à apprendre, se sentir utile. C'est indispensable à tout être humain. »

« Depuis que je viens à l'Université Populaire Quart monde, je suis plus libre, je vais à la rencontre des gens, j'ai appris à parler, à apporter aux autres, les autres nous écoutent. Je suis une autre personne. »

4^{ème} réflexion :

Pour se reconstruire on a besoin de sentir de la confiance et pas du contrôle.

Beaucoup de participants s'indignent et souffrent d'une double suspicion : de ne pas vouloir travailler et de vouloir frauder.

« J'ai été dénoncée, parce qu'on m'a vue en train d'aider à desservir les tables et à ranger la vaisselle. Je ne recevais pas d'argent pour ça, je le faisais pour rendre service. J'ai reçu un jour une lettre disant qu'on me coupait un tiers des allocations sociales que je reçois comme handicapée. Je suis allée voir mon assistant social. Il m'a cru, mais il a mis 6 mois pour rétablir mes droits. »

« On est épié, surveillé, parfois même dénoncé faussement. Au moindre écart, on cherche à nous retirer de l'argent, alors que nous avons juste assez ou trop peu pour vivre. Pourtant, on est obligé parfois d'être dans l'illégalité et de travailler au noir si nous voulons avoir assez pour vivre. Nous prenons alors des risques et ce n'est pas cela que nous cherchons pour nous et pour nos enfants. »

« Avec les services sociaux, nous devons toujours surveiller ce que nous disons, car cela peut être mal interprété et nous pénaliser. Nous ne connaissons pas toujours les lois et nous ne comprenons pas toujours le langage des professionnels. Cela nous fait faire des erreurs dont nous ne nous sentons pas responsables. »

« Il faudrait que ce soit l'ensemble du système social qui soit compréhensif, alors qu'actuellement dans notre pays tout le monde parle des abus faits par ceux qui sont à l'aide sociale et pas des abus faits par les services sociaux. C'est pour cela que nous voulons oser parler de ces injustices. »

5^{ème} réflexion :

Les gens veulent contribuer et participer à la société. Ils sont en demande de « citoyenneté ».

« Quand je suis au travail, je me sens bien et je contribue à vivre en société ».

« Les gens ont besoin d'agences pour l'emploi et d'être actifs dans la communauté mais ce qui n'est pas juste c'est de dire aux gens de travailler juste pour travailler. Tout ne repose pas juste sur l'argent. Une personne doit aimer le travail qu'elle fait afin de pouvoir continuer. Quand quelque se sent stagner dans son travail, ça ne l'aide pas. Le travail doit aider les personnes à évoluer et à se développer. Cela signifie que ça devrait être un emploi à long terme et non pas seulement un emploi intérimaire. Les gens doivent pouvoir essayer et évoluer un peu plus et pour ce faire il faut qu'il y ait liberté de choix et liberté d'accès. »

Agnès Naton, secrétaire confédérale CGT chargée de la précarité, pauvreté, exclusion, invitée de l'Université populaire, est intervenue au terme de chaque séquence :

« Être rassemblés et oser la parole ensemble, c'est refuser de banaliser la misère, c'est déjà lutter contre la misère et c'est rompre l'isolement. Votre détermination est un formidable message d'espoir que je vais porter aux salariés. »

« La politique de sanction qui se permet d'évaluer les biens des "rmistes", c'est inacceptable, là il faut réagir, dénoncer. »

Ses interventions montraient sa détermination à relayer ce qu'elle avait appris et à entraîner le mouvement syndical dans une prise en compte des aspirations des travailleurs les plus défavorisés. Elle a conclu sur l'importance du rendez vous du 17 Octobre.

Des officiels participants à la Table Ronde européenne ont également réagi :

Elise Willame, présidente du Comité de protection sociale de l'Union européenne, a déclaré: « Tout le monde devrait participer à des Universités populaires Quart Monde ». Elle a ajouté que la commission parle de « transitions » vers l'inclusion, mais elle pense que : « " reconstruire", c'est le mot dont nous avons besoin ».

Une déléguée d'Allemagne, représentante du « Lobby européen des femmes » a dit qu'en suivant cette Université populaire, elle se croyait dans son pays : les réalités de la misère sont les mêmes partout. Ce genre d'espace est nécessaire pour que les gens se rencontrent, se comprennent et apprennent les uns des autres.

M. Henri Lourdelle, représentant de la Confédération européenne des syndicats, a souligné l'importance que représente la coopération des syndicats avec ceux qui ne sont pas encore dans le travail, ce qui permet de concrétiser la lutte contre la misère en terme de droits.

En sortant, Bernard Seillier, président du Conseil National de Lutte contre l'Exclusion soulignait, comme l'avait également fait Agnès Naton, que l'Université populaire Quart Monde est bien un lieu qui permet d'apprendre, mais aussi qui donne de l'énergie aux politiques.

Contacts:

Délégation Nationale Française

27 rue du Faubourg Montmartre

75009 Paris

Email: delegation.nationale@atd-quartmonde.org

Tel: 01 40 22 98 35

Délégation auprès de l'Union Européenne

Avenue Victor Jacobs, 12

1040 Bruxelles

Email: delegation.ue@atd-quartmonde.org